

La Société des Courses en assemblée générale



La Société des Courses en assemblée générale

L'Assemblée extraordinaire et ordinaire de la Société des Courses de Valence-sur-Baïse se déroulera dans la salle de réunion - en face de la pharmacie - le vendredi 7 juin, à 20 heures 30.

Ordre du jour Assemblée Générale extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts, conformément à l'arrêté ministériel du 3 décembre 2018.

Suivie de l'Assemblée Générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018.
- Compte rendu moral et financier 2018. Gestion des activités 2019.
- Acceptation des nouveaux membres.
- Élections des membres du conseil administration.
- Questions diverses.

Illustration de Une : Pixabay.com